

SEANCE DU 23 MAI 2023

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 20

Date de convocation : 16 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à dix-huit heures trente, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Roche de Glun, régulièrement convoqués, salle du Conseil à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel GOUNON, Maire en exercice.

Etaient présents : M. GOUNON Michel, M^{me} FAURE Muriel, M. GIRANTHON Frédéric, M^{me} BONHOMME Stéphanie, M. GRANGER Patrick, M^{me} HUSSON Yolande, M. DELHAUME Patrick, M. POUYET Jean-Marc, M^{me} FAURE Valérie, M. BETTON Richard, M^{me} JULIEN Sandra, M. RIMBERT Charles-Henri, M. GOURDOL Bruno, M^{me} PROVO Christiane, M^{me} BAUSSERON.

Absents représentés : M. STRANGOLINO Patrick (pouvoir donné à Monsieur Michel GOUNON), Madame Joëlle PLANET (pouvoir donné à Stéphanie BONHOMME), Monsieur Olivier VALETTE (pouvoir donné à Madame HUSSON), Monsieur Serge ZUCCHELO (pouvoir donné à Monsieur Frédéric GIRANTHON), Madame Frédérique GUIBERT (pouvoir donné à Madame PROVO Christiane).

Absents excusés : M^{me} Nathalie DUCLAUD, M. Christophe ROMEGOUX, M. David MARGIRIER

Madame Stéphanie BONHOMME est nommée secrétaire de séance.

OBJET : JURY D'ASSISES - TIRAGE AU SORT 2023 - Etablissement de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2024

En application du code de procédure pénale et sur la base du décret n°2022-1702 du 29 décembre 2022, un jury d'assises doit être désigné, pour l'année 2024 par tirage au sort parmi les électeurs du département de la Drôme.

A ce titre, il convient d'établir, pour l'année 2023, la liste préparatoire des jurés de la Cour d'Assises de la Drôme pour l'année 2024, à partir des listes générales des électeurs ayant 23 ans au 31 décembre 2023.

Conformément aux dispositions de l'article 258 du Code de procédure pénale, le nombre de jurés qui doivent composer la liste annuelle du jury criminel dans le département, a été fixé à 398 pour l'année 2024 par arrêté préfectoral du 20 mars 2023, selon une répartition effectuée par commune ou communes regroupées.

Il appartient ainsi au Conseil Municipal de désigner par tirage au sort neuf personnes sur la liste générale des électeurs de la Commune.

Après avoir procédé au tirage au sort, l'Assemblée valide, à l'unanimité, le tirage au sort effectué :

- 1^{er} tirage : M^{me} BOIS Gilberte née le 18 juillet 1961,
- 2^{ème} tirage : M. Vincent STUDER né le 27 octobre 1981,
- 3^{ème} tirage : M. Cédric PEYROT né le 10 mars 1984,
- 4^{ème} tirage : M. Sylvain FAUGIER né le 3 mai 1975,
- 5^{ème} tirage : M^{me} Ludvine GOURDOL née le 3 mars 1979,
- 6^{ème} tirage : M^{me} Alix LEKIEFFRE née le 10 septembre 1993,
- 7^{ème} tirage : M^{me} Adeline BARTOLETTI née le 22 février 1981,
- 8^{ème} tirage : M^{me} Véronique DOS SANTOS née le 1^{er} juillet 1982,
- 9^{ème} tirage : M^{me} Arlette SOTON née le 27 septembre 1951,

Le Maire,
Michel GOUNON

